

Aude : l'enjeu crucial de la transmission

Chaque année, la Chambre d'agriculture de l'Aude effectue environ 300 mises en relation de candidats à l'installation et à la transmission. Elle propose aussi désormais des formations intitulées "réussir sa transmission".

D'UN côté, des candidats à l'installation à la recherche de foncier... De l'autre, des agriculteurs en fin d'activité, sans repreneurs. Au milieu, la Chambre d'agriculture de l'Aude qui, avec son répertoire départemental à l'installation et son point info transmission, se charge d'identifier les uns et les autres et de faire le lien. Ainsi, chaque année, 250 à 450 mises en relations sont effectuées. "En 2015, huit agriculteurs se sont installés dans ce cadre" explique Betty Sérieys, conseillère spécialisée installation-transmission. "Jusqu'à récemment, on avait une inadéquation entre les offres et les demandes. Maintenant, on arrive à plus de corrélation" précise-t-elle. C'est le cas concernant la viticulture en cave particulière, pour laquelle le nombre d'offres et le nom-

bre de demandes ont été les mêmes en 2015. En élevage, et en particulier en caprin lait et ovin viande, la demande reste largement supérieure à l'offre recensée. Avec, toujours, la problématique du fermage difficile à décrocher. En revanche, les viticulteurs en cave coopérative cherchant à revendre leur exploitation sont plus nombreux que les candidats à la reprise (une trentaine pour les premiers contre une vingtaine pour les seconds en 2015)... Et c'est là une problématique importante. "Les systèmes d'exploitation, notamment en vrac, ne sont pas toujours adaptés à ce qui est demandé" explique Betty Sérieys.

Des exploitations trop coûteuses

Surtout, "les exploitations à transmettre sont de plus en plus importantes. La génération qui prépare ac-



tuellement la retraite a énormément investi au fil de ses 30 à 40 ans de carrière. Or, souvent, les repreneurs n'ont pas le capital". À l'extrême, on peut se retrouver avec des biens à céder pour 400 000 € à 500 000 €, et, en face, des repreneurs disposant de moins de 150 000 €. Avec deux conséquences possibles : un surendettement du repreneur, ou une impossibilité de concrétiser le projet, car "les banques intègrent davantage la notion de risque dans leurs décisions". Mais pour le vendeur, revoir un prix à la baisse reste un compromis difficile à entendre. "Ils comptent sur la transmission de leur exploitation pour leur retraite" rappelle

la conseillère. Avec son point accueil transmission, la Chambre d'agriculture tente de trouver des solutions. "Nous accueillons les agriculteurs qui souhaitent transmettre, quel que soit le stade d'avancement du projet", explique Betty Sérieys. "Nous délivrons une information sur les démarches à entreprendre et les aides existantes. Nous réalisons un premier accompagnement et un pré-diagnostic. L'aspect humain, aussi, c'est important. Comment en parler en famille notamment". Quatre réunions d'informations collectives ont aussi été réalisées fin 2016 à Trèbes, Quillan, Castelnaudary et Narbonne, avec la participation de la MSA et des Anciens exploitants de l'Aude. Une centaine d'agriculteurs y a assisté. La Chambre va plus loin en proposant des formations de deux jours intitulées "réussir sa transmission", en collaboration avec la MSA, la Safer, la Chambre des notaires et Cerfrance. Les 57 ans et plus représentent un tiers des agriculteurs audois. C'est dire si l'enjeu est de taille.

F.L.

VIGNERONS CATALANS
PAR AMOUR DU ROUSSILLON

Vignerons Catalans
vous souhaite une bonne
et heureuse année 2017 !

www.vigneronscatalans.com

LABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.